

# Avis et communications

## AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

### MINISTÈRE DES ARMÉES

#### Avis de vacance d'un emploi de directeur adjoint d'un établissement public

NOR : ARMH2222720V

Date prévisible de vacance de l'emploi : 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Le Service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM), établissement public à caractère administratif de l'Etat placé sous la tutelle du ministre des armées, recherche un directeur adjoint.

L'emploi s'exerce soit au 13, rue du Chatellier à Brest (Finistère), soit au 73, avenue de Paris à Saint-Mandé (94).

#### *Description de la structure et des fonctions*

Les missions du SHOM sont définies par le code de la défense, notamment ses articles R. 3416-3 et suivants.

Le SHOM a pour mission de connaître et de décrire l'environnement physique marin dans ses relations avec l'atmosphère, avec les fonds marins et les zones territoriales et d'en prévoir l'évolution.

Ainsi à ce titre :

- il exerce les attributions de l'Etat en matière d'hydrographie nationale dans les zones sous juridiction nationale et dans les zones où la France exerce des responsabilités du fait d'engagements internationaux particuliers ;
- il est responsable, dans ses domaines de compétences, de la satisfaction des besoins d'expertise, d'évaluation des capacités futures et de soutien opérationnel de la défense. Dans ces mêmes domaines, il a vocation à représenter le ministre des armées dans ses relations avec les organismes de recherche. Il assure l'approvisionnement et la maintenance du matériel hydro-océanographique des armées ;
- il participe à la satisfaction des besoins en matière d'action de l'Etat en mer et sur le littoral, dans toutes les zones sous juridiction nationale et dans les zones où la France exerce des responsabilités du fait d'engagements particuliers.

Pour remplir ses missions, le SHOM :

- réalise et fait réaliser des études, recherches, travaux et levés ;
- conduit en particulier les études et travaux qui lui sont confiés par la ministre des armées, notamment par le délégué général pour l'armement ;
- participe aux travaux de normalisation dans ses domaines de compétence ;
- représente la France auprès de l'Organisation hydrographique internationale ;
- participe à la représentation de la France dans les autres instances internationales civiles ou militaires traitant d'hydrographie, d'océanographie, de sécurité de la navigation et d'environnement physique marin ;
- participe à la formation des agents de l'Etat dans ses domaines de compétence.

Le SHOM est administré par un conseil d'administration et dirigé par un directeur général.

Le directeur général est assisté par un directeur adjoint (F/H), nommé par arrêté du ministre des armées sur sa proposition, lequel le remplace en cas d'absence ou d'empêchement.

Il ou elle veille au bon fonctionnement de l'établissement, propose les adaptations de son organisation nécessaires pour en améliorer l'efficacité, préside la commission des finances et s'assure du bon fonctionnement du processus d'achats.

Il ou elle coordonne la réflexion stratégique de l'établissement et préside le comité stratégique du SHOM (externe) qui propose au directeur général et au conseil d'administration des orientations stratégiques à moyen et long terme. Il ou elle pilote l'élaboration des contrats d'objectifs et de performance du SHOM.

### *Profil recherché*

Compétences techniques attendues :

- une bonne maîtrise des besoins des armées en soutien géographique-hydrographique-océanographique-météorologique ;
- une bonne maîtrise du monde maritime et de ses enjeux ;
- une excellente capacité à élaborer une vision stratégique sur la base de sa connaissance de l’environnement du SHOM (partenaires, clients et usagers) ;
- une très bonne connaissance de l’économie maritime et de l’évolution de ses besoins, lui permettant de proposer ou évaluer des axes de développement du SHOM.

Qualités professionnelles souhaitées :

- une aptitude au management d’équipes importantes et pluridisciplinaires ;
- une capacité de négociation avec des partenaires diversifiés ;
- une capacité à conduire le changement et les transformations.

Nature et niveau d’expériences professionnelles attendues :

Le ou la titulaire du poste devra également disposer d’une expérience solide en management. Une expérience antérieure dans un établissement public serait appréciée ainsi que la conduite d’une transformation de service.

### *Conditions d’emploi*

Le ou la titulaire de cet emploi sera nommé pour une durée de trois ans, renouvelable dans la limite de six ans.

La nomination sur cet emploi fait l’objet d’une période probatoire de quatre mois maximum.

La rémunération brute annuelle dépend de l’expérience du titulaire de l’emploi.

Le poste occupé sera localisé soit à Brest, soit à Saint-Mandé. Des déplacements hebdomadaires sur l’autre site sont à prévoir.

### *Procédure de recrutement*

L’emploi à pourvoir relève de l’autorité du directeur général du SHOM.

#### *Envoi des candidatures :*

Les dossiers de candidature doivent être transmis dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au *Journal officiel* de la République française, à la direction des ressources humaines du SHOM, par courriel à l’adresse suivante : [recrutement@shom.fr](mailto:recrutement@shom.fr).

Le dossier de candidature devra impérativement comprendre :

- une lettre de motivation,
- un *curriculum vitae* détaillé.

#### *Audition des candidats et candidates :*

L’audition des candidats et candidates présélectionnés est confiée à une instance collégiale composée du directeur général de l’établissement, de la directrice des ressources humaines et d’un représentant du secrétariat général pour l’administration du ministère des armées. Chaque candidat pourra ainsi présenter ses motivations et l’adéquation de son profil au poste, et répondre aux questions du comité.

Ce comité émettra un avis sur leur aptitude à occuper l’emploi à pourvoir et se réunira ensuite pour sélectionner une candidate ou un candidat dont le directeur général proposera la désignation comme directeur adjoint du SHOM. Cette désignation sera soumise ensuite à l’avis du ministre des armées.

Information : les candidats et candidates non retenus en sont informés à l’issue de la procédure.

Poste soumis à habilitation Très Secret (informations sur le site du SGDSN : <http://www.sgdsn.gouv.fr/missions/protoger-le-secret-de-la-defense-nationale>).

### *Personne à contacter*

Les renseignements concernant ce poste peuvent être obtenus auprès de l’ingénieur général de l’armement Laurent KERLEGUER (mél/tél. : 02-56-31-25-10).

### *Références*

Code de la défense : articles R. 3416-1 à R. 3416-30.